

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE
DES ALIÉNÉS
POUR
L'ANNÉE 1893



GENÈVE
IMPRIMERIE SCHIRA, ED. RAUSS, SUCCESSEUR
3, COURS DE RIVE, 3

1894

RAPPORT

DE LA

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

POUR

L'ANNÉE 1893

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1893	75	84	159
Entrés dans l'année.	32	40	72
Total en traitement	107	124	231
Sortis	23	33	56
Décédés	4	7	11
Total	27	40	67
Restent en traitement le 31 décembre	80	84	164
Journées de malades	29701	31326	61027
Moyenne de présence	81	85	167
Maximum	85	90	175
Minimum.	74	80	156

Rapport des guérisons au total des malades traités 6,06 %.

Rapport des guérisons au chiffre des admissions 19,4 %.

Rapport des guérisons au chiffre des sorties et décès 20,8 %.

Rapport des décès au total des malades traités
4,7 %.

Rapport des décès à la moyenne de présence
6,5 %.

Entrées, sorties et forme de la maladie.

FORME DE LA MALADIE	Entrées			SORTIES									
	Hommes	Femmes	TOTAL	Guéris		Améliorés		sans changement		Morts		TOTAL	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
A Affections congénitales (idiotie, imbecillité)	4	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
B Psychoses constitutionnelles	2	2	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
C Psychoses simples	43	30	43	4	8	3	8	5	11	2	3	14	44
D Psychoses organiques (Paralyisie générale, démence sénile, autres formes)	9	6	15	—	—	1	—	1	3	2	4	4	11
E Psychoses épileptiques	4	—	4	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1
F Psychoses toxiques (alcoolisme)	6	1	7	2	—	2	—	—	1	—	—	4	5
	32	40	72	6	8	9	10	8	15	4	7	27	67

Entrées. — Epoque des admissions

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	3	2	5
Février	4	5	9
Mars	2	4	6
Avril	5	9	14
Mai	4	2	6
Juin	1	5	6
Juillet	4	2	6
Août	1	2	3
Septembre	2	2	4
Octobre	1	1	2
Novembre	2	4	6
Décembre	3	2	5
Total	32	40	72

Age	Hommes	Femmes	Total
De 18 à 20 ans	3	2	5
21 à 30 »	6	3	9
31 à 40 »	9	8	17
41 à 50 »	5	11	16
51 à 60 »	6	8	14
61 à 70 »	3	3	6
71 à 84 »	—	5	5
Total	32	40	72

Origine et domicile

Origine	Domiciliés dans le Canton		Non domiciliés		TOTAL	VENUS DIRECTEMENT			
						d'un autre asile d'aliénés		d'un hôpital	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Genève	15	15	1	—	31	—	—	—	—
Vaud	3	3	—	—	4	—	—	—	—
Neuchâtel	2	2	—	—	2	—	—	—	—
Tessin	4	4	—	—	2	—	—	—	—
Grisons	4	4	—	—	1	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	1	—	—	—	—
France } Haute-Savoie	9	6	—	2	17	—	—	—	—
France } Autres Départements	4	2	1	—	7	—	—	—	—
Italie	4	4	—	—	3	—	—	—	—
Allemagne	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Russie	—	—	—	—	1	—	—	—	—
République Argentine	1	—	—	—	1	—	—	—	—
	38	30	2	2	72	1	1	13	1

1 Hôpital cantonal

Etat-Civil

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	17	14	31
Mariés	13	20	33
Veufs	2	5	7
Divorcés	—	1	1
Total	32	40	72

Religion

	Hommes	Femmes	Total
Protestants	15	18	33
Catholiques	15	22	37
Israélite	1	—	1
Autre confession	1	—	1
Total	32	40	72

Professions

	Hommes	Femmes	Total
Cultivateurs, jardiniers	4	—	4
Domestiques, manœuvres	4	2	6
Artisans, grosse industrie	6	—	6
» petite industrie	3	1	4
Lingères, tailleuses	—	5	5
Négociants, commis	8	4	12
Cafetiers	2	—	2
Professions libérales, hommes de lettres, artistes	3	—	3
Sans profession	2	28	30
Total	32	40	72

Hérédité

chez les						SINGULARITÉ de caractère		MALADIES mentales et cérébrales		MALADIES nerveuses		ALCOOLISME		TOTALUX
						Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
I	Père	.	.	.	.	4	1	1	5	1	—	6	5	23
	Mère	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Père et Mère	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
II	Grands parents, oncles, tantes:	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Côté paternel	.	.	.	.	—	—	2	2	—	—	—	—	2
	Côté maternel	.	.	.	.	—	—	2	2	—	—	—	—	4
	Côtés paternel et maternel	.	.	.	.	—	—	4	4	1	—	—	2	8
III	Frères et sœurs	.	.	.	.	2	1	—	—	—	—	—	—	9
IV	Enfants du malade :	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	13
	Hérédité niée	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	19
	douteuse	.	.	.	.	—	—	—	—	—	—	—	—	72

Causes déterminantes.

	Hommes	Femmes	Total
Causes morales . . .	3	10	13
» somatiques . . .	5	7	12
» inconnues. . .	15	23	38
Excès de boisson . . .	9	0	9
Total. . .	32	40	72

Durée de la maladie avant l'admission.

	Hommes	Femmes	Total
De 15 jours à 1 mois . . .	4	6	10
» 1 mois à 3 » . . .	5	2	7
» 3 » 6 » . . .	1	4	5
» 6 » 12 » . . .	2	2	4
» 1 an à 2 ans . . .	2	1	3
» 2 » 4 » . . .	5	6	11
Plus de quatre ans . . .	4	11	15
Affection congénitale . . .	1	1	2
Durée inconnue . . .	8	7	15
Total. . .	32	40	72

Sorties.

	Hommes	Femmes	Total
Rentrés dans leur famille. . .	12	14	26
Placés dans une autre » . . .	3	6	9
Transférés dans un autre asile d'aliénés en Suisse. . .	2	3	5
Transférés dans un autre asile d'aliénés à l'étranger . .	5	7	12
Transférés dans un autre hospice ou hôpital . . .	1	3	4
Total. . .	23	33	56

Age et durée de séjour des aliénés guéris.

Hommes				Femmes			
Age	Durée de séjour			Age	Durée de séjour		
40 ans	1 mois	29 jours		37 ans	9 jours		
30 »	2 »	4 »		34 »	18 »		
30 »	3 »	8 »		43 »	1 mois	10 jours	
22 »	4 »	5 »		50 »	2 »	— »	
29 »	6 »	11 »		29 »	4 »	— »	
33 »	17 »	21 »		26 »	5 »	— »	
				24 »	7 »	21 »	
				17 »	9 »	5 »	

Epoque des décès

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	—	—	—
Février	—	—	—
Mars	—	—	—
Avril	—	2	2
Mai	—	—	—
Juin	—	—	—
Juillet	—	—	—
Août	1	2	3
Septembre	1	1	2
Octobre	—	—	—
Novembre	1	—	1
Décembre	1	2	3
Total	4	7	11

Age et durée du séjour des aliénés décédés

Hommes			Femmes		
Age	Durée du séjour		Age	Durée du séjour	
39 ans	—	3 mois 19 jours	73 ans	—	18 jours
60 »	1 an	9 » — »	58 »	—	1 mois 7 »
80 »	15 ans	10 » 19 »	46 »	—	8 » 13 »
?	19 ans	10 mois 16 »	63 »	2 ans	0 mois 3 »
			78 »	15 »	3 » 19 »
			61 »	18 »	— 24 »
			79 »	21 »	3 mois 7 »

Causes de décès

Psychoses simples

	Hommes	Femmes	Total
Marasme sénile	1	—	1
Dégénérescence graisseuse du cœur	—	1	1
Néphrite chronique et ictère	—	1	1
Carcinome de l'estomac et du foie	1	—	1
Broncho-pneumonie	—	1	1

Psychoses organiques

Pneumonie	1	—	1
Méningo encéphalite chronique diffuse (attaque apoplectiforme)	1	1	2
Atrophie cérébrale (artériose sclérose)	—	3	3
Total	4	7	11

La population moyenne de l'asile est plus élevée que l'année dernière. L'augmentation porte sur la division des femmes qui a moins de places disponibles que celle des hommes. Dans la première, la maximum de 90 malades a été atteint 29 fois pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet et la population n'est jamais descendue au-dessous de

quatre-vingt. Ce chiffre minimum qui tombe en janvier et février est lui-même excessif. Dans la division des hommes la moyenne de présence est plus faible qu'en 1892; le nombre des malades s'est élevé à 86 en septembre. Le chiffre le plus bas (74) appartient au mois de janvier.

L'excédant de population des Vernets peut être estimé à *un tiers* environ, et l'encombrement est arrivé à *son extrême limite*, depuis plusieurs années, surtout dans la division des femmes. Il est difficile que la situation actuelle puisse se prolonger même jusqu'à l'ouverture du nouvel asile. Au risque de placer des lits dans les corridors, la Direction se laisse souvent forcer la main dans les cas d'urgence, lorsqu'un refus d'admission pourrait avoir des conséquences graves. Cette situation est intolérable, au point de vue de l'hygiène et du traitement médical; il est nécessaire d'y porter remède, en évacuant un certain nombre de malades chroniques.

14 malades (6 hommes et 8 femmes) entrés cette année avaient déjà fait un ou plusieurs séjours dans notre maison. Trois d'entr'eux (1 homme et 2 femmes) sont sortis et rentrés dans le courant de l'année, un homme entré deux fois est compté comme deux admissions. Deux hommes et une femme sortis provisoirement sont rentrés avant l'expiration de leur congé et ne figurent pas dans les mutations. Il en est de même d'un aliéné de passage placé

pour quelques heures par le Département de Justice et Police.

Au nombre des malades rentrés dans leur famille ou placés dans une famille étrangère, on ne compte que 13 genevois (5 hommes et 8 femmes).

Sauf 3 femmes, tous les malades transférés dans d'autres asiles ou hôpitaux sont des étrangers au canton, le plus grand nombre, 6 hommes et 8 femmes, ont été repatriés par les soins du Département de Justice et Police.

La faible proportion des guérisons obtenues aux Vernets, s'explique surtout par l'état d' incurabilité de la plupart des malades traités et même des malades nouvellement admis. Le repatriement de quelques étrangers présumés curables diminue aussi la somme des guérisons, mais dans une bien plus faible mesure.

La mortalité n'est pas élevée eu égard à la population moyenne. Tous les aliénés décédés étaient incurables et avancés en âge ou arrivés à la dernière période d'une affection organique du cerveau. Six seulement (2 hommes et 4 femmes) étaient d'origine genevoise.

Dans les premiers mois de l'année, les affections des voies respiratoires ont été assez nombreuses, mais d'une manière générale l'état sanitaire doit être considéré comme favorable.

Le délabrement de notre vieil asile joint à un encombrement excessif rend nécessaires certaines

mesures hygiéniques spéciales, telles que vernissage de planchers, désinfection fréquente des salles de malades, des fosses, etc. Dans ce but une somme a été portée à l'extraordinaire au budget de 1894, sur la demande de la Commission de surveillance.

Une amélioration importante a été l'établissement d'une latrine intérieure dans le troisième quartier des hommes et dans celui des femmes. Jusqu'ici les pensionnaires de ces quartiers, souvent âgés et infirmes, étaient obligés de traverser les cours, de nuit comme de jour, par les plus mauvais temps.

Un commencement d'incendie causé par le mauvais état du calorifère de la division des hommes a pu être découvert à temps et les dégâts ont été insignifiants. La réparation du calorifère a occasionné une dépense assez considérable. Cet appareil, de même que celui de la division des femmes, a été reconnu insuffisant pour le chauffage des quartiers d'agités. A la demande de la Commission de surveillance, des poêles supplémentaires ont été placés dans ces quartiers.

Le personnel des infirmiers et infirmières a été augmenté. Il ne pouvait plus suffire à sa tâche vu l'accroissement du nombre des malades et à cause des nouvelles exigences du service médical, telles que rondes et soins à donner la nuit aux aliénés gâteux, veilles dans les quartiers de surveillance continue, etc.

Outre l'Arbre de Noël qui a fort bien réussi, les pensionnaires des Vernets ont eu deux petites fêtes musicales dans le courant de l'année. Pendant l'été un certain nombre de pensionnaires tranquilles ont fait en voiture une grande promenade qui leur a été des plus agréables. Les personnes généreuses qui ont contribué à ces distractions, méritent de vifs remerciements.

Par arrêté du 21 juillet, le Conseil d'Etat a approuvé un règlement établi par le directeur-médecin avec le concours de MM. les docteurs Vincent et Long, membres de la Commission de surveillance, pour le régime alimentaire ordinaire des malades de l'asile.

Dans sa séance du 1^{er} décembre, il a nommé définitivement M. F. Dizard, docteur en médecine, aux fonctions de Médecin-assistant de la maison cantonale des Aliénés.

La somme des dépenses pour comestibles et boissons divisée pour le nombre des journées de malades et d'employés soit : 75,286, donne fr. 0,75⁶¹/₁₀₀, prix de la journée de nourriture en général pour 1893.

Cette même somme divisée par le nombre des journées de malades seulement, soit : 61,027, donne fr. 0,81⁶/₁₀₀, prix de revient de la journée de malade pour la nourriture.



EXERCICE DE 1893

	Recettes	Dépenses
Pensions	Fr. 95,712 60	
Produit brut du domaine	» 12,987 15	
Frais d'éclairage payés par la Comme de Plainpalais et divers	» 35 —	
Budget de la maison	Journées remboursées des années antérieures	316 —
	Traitements	20,646 35
	Nourriture	61,024 35
	Blanchissage	1,284 80
	Médicaments	1,495 70
	Exploitation du domaine rural	4,213 55
	Indemnité de logement p ^r l'Econome	800 —
	Service extra (veilles, etc.)	771 50
	Combustible	7,130 70
	Eclairage	1,424 90
Econome cantonal	Frais divers	3,858 45
	Achat et entretien de livres	278 45
	Lingerie	2,329 55
	Literie	1,652 60
	Mobilier	2,377 40
Excédant des dépenses	» 237 55	
	Fr. 109,288 30	109,288 30